

Ministère des Postes.

L'introduction en 1896-97 de machines à marquer électriques (dont six furent prises à bail et mises en service dans le bureau de poste de Montréal et une dans le bureau de poste d'Ottawa) a créé cette année une nouvelle charge de \$1,921.46. L'objet de ces machines est d'apposer plus rapidement le timbre de la poste sur les colis postaux qu'on ne peut le faire à la main, mais il reste encore à déterminer si l'on obtient une plus grande efficacité aussi bien qu'une plus grande rapidité.

L'encre à oblitérer séparément et en assortiment d'étampes pour l'annulation des timbres-poste accusait une augmentation de frais sur ceux de l'an dernier de \$1,319.95 à cause du plus grand nombre de bureaux auxquels on a fourni cette encre.

Les bureaux de poste ont demandé moins de timbres à dater, de sceaux en cuivre, et de timbres à mains ; de là diminution de frais pour cette sorte d'articles.

Il y a eu cette année, comparée à la précédente, une diminution de \$974 pour les pèse-lettres de bureaux de poste, et de \$122.40 pour les balances à paquets, due principalement à ce qu'on a différé les ordres jusqu'à l'exercice suivant pour attendre la conclusion des nouveaux contrats pour la fourniture de ces balances.

Des soumissions ont été demandées et des contrats accordés pour une période de quatre années au plus bas soumissionnaire dans chaque cas.

Pour les pèse-lettres l'offre de MM. Pritchard et Andrews, d'Ottawa, à \$2.49 par pèse-lettres, a été la plus basse reçue, étant de \$1.36 de moins que le prix antérieurement payé, et le contrat leur a été en conséquence accordé.

Pour les balances à paquets la plus basse soumission avec laquelle il a été soumis un échantillon égal à la balance-étalon du département, a été celle de la Gurney Scale Co., de Hamilton, Ontario, à \$5.50 par balance, et le contrat lui fut accordé. Le prix de cette maison est de \$1.30 par balance de moins que le prix payé aux anciens entrepreneurs ; mais comme le contrat avec la compagnie Gurney n'a été définitivement signé qu'après le 30 juin 1897, il ne leur a été rien payé durant le présent exercice.

BOÎTES AUX LETTRES DANS LES RUES ET ARTICLES DIVERS.

	Quantité.	Coût.
1896-97.....	2,659	\$2,303 51
1895-96.....	1,616	2,196 81
Augmentation.....	1,043	\$ 106 70

Le nombre de boîtes aux lettres de rues en usage au Canada le 30 juin 1897, était comme suit:—

	Dans les cités et villes.	Aux gares de chemins de fer.	
Ontario.....	723	84	
Québec.....	283	38	
Nouvelle-Eco-se.....	52	13	
Nouveau-Brunswick.....	99	8	
Manitoba.....	38	3	
Ile du Prince-Edouard.....	13	1	
Colombie-Britannique.....	59	1	
	1,267	148	
Total.....			1,415